

L'honorable Allan J. MacEachen (chef de l'opposition): J'avais l'impression, honorables sénateurs, que nous nous étions entendu pour régler cette affaire aujourd'hui. Nous avions d'ailleurs dit la semaine dernière, et nous l'avons réaffirmé cette semaine, que nous voulions prendre une décision définitive avant l'ajournement de Noël. Il me semble d'ailleurs que le sénateur Doody lui-même avait donné cette assurance au sénateur Argue.

Pour répondre aux objections d'un certain nombre de sénateurs, notamment du sénateur Robertson, le sénateur Argue a accepté de modifier sa motion—ou d'appuyer l'amendement—et cette modification importante est destinée à répondre à ces objections. Je regrette de ne pas avoir eu l'occasion de discuter de cela avec le sénateur Robertson, vu que je l'ai fait avec les sénateurs Flynn, David, Le Moyne, Corbin et d'autres. Je pensais que nous avions aplani toutes les difficultés.

Je me trouve donc devant la situation quelque peu désagréable de devoir refuser l'ajournement au sénateur Robertson. Je suis d'avis, cependant, qu'il faut tenir compte du fait que si l'on ajourne le débat aujourd'hui nous ne pourrions le reprendre que le 26 janvier au plus tôt et qu'entre temps il ne se fera aucun préparatif en vue de l'organisation de ce comité.

On avait garanti au sénateur Argue que la question serait réglée. En fait, il a patiemment accepté de reporter la décision d'un jour à l'autre. Je me demande donc si le sénateur Robertson et le Sénat ne pourraient pas en venir à une entente. Nous pourrions par exemple convenir de revenir à ce sujet un peu plus tard, pour qu'elle ait le temps de considérer l'amendement avant que nous ne prenions une décision. J'estime qu'il importe de prendre une décision aujourd'hui.

Le sénateur Doody: Honorables sénateurs, je ne souhaite pas ennuyer le sénateur Argue ou qui que ce soit d'autre. J'ai été fort impressionné par la liste des sénateurs que le sénateur MacEachen a consultés au sujet de cet amendement et de ce qu'il visait. Puisque l'on a mentionné que je m'étais engagé à faire adopter cette motion, j'ai été un peu surpris de ne pas figurer parmi ceux qui ont été avisés qu'un amendement serait proposé et informés de sa teneur. Par conséquent, il s'agit pour moi d'une toute nouvelle situation en dépit du fait qu'on me dise que je m'étais engagé à m'occuper de la question sans les données nécessaires.

Je dois donc protester, bien faiblement comme il est dans mon habitude, contre la situation dans laquelle je me vois et en même temps, défendre le droit de la sénateur Robertson de se prononcer sur la question et de réfléchir au moment et à l'endroit où elle désire intervenir.

Quant à l'argument selon lequel le sénateur Argue n'aura pas le temps d'organiser son comité, je rappelle que le Sénat s'ajourne aujourd'hui jusqu'au 26 janvier. S'il a l'intention de convoquer une réunion pendant le congé des Fêtes, il pourra alors faire tous les préparatifs nécessaires pour démontrer l'actualité de la situation, ce qui pourrait mettre la question sous un nouvel éclairage. Cependant, je crois comprendre que le Sénat sera plutôt désert au cours des prochaines semaines. L'urgence de la situation est donc plus apparente que réelle.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, le problème, c'est que nous devons être conciliants envers deux de nos collègues. Nous savons que depuis quelques semaines déjà, le sénateur Argue demande que la question soit étudiée dans sa forme

originale et que nous nous sommes engagés envers lui à la régler cette semaine. Par conséquent, si nous voulons respecter notre engagement, nous devrions reprendre la motion dans sa forme originale, sans l'amendement, et nous prononcer.

Le sénateur Argue a déclaré: «Je tiendrai compte de certaines préoccupations exprimées et je restreindrai la portée de la motion dont vous avez accepté de vous occuper cette semaine». Il reste maintenant à régler le problème de la sénateur Robertson. Il est très inhabituel que nous refusions un ajournement. Il existe également une disposition plutôt obscure dans certains documents en ma possession qui prévoit que lorsqu'une motion d'ajournement est rejetée, le motionnaire perd le droit de se prononcer sur le sujet à l'étude. Certes, nous ne souhaitons pas priver la sénateur Robertson de son droit de parole.

Cependant, telle est la situation dans laquelle nous nous voyons. Je crois que le sénateur Argue aurait raison de dire: «Si vous n'êtes pas d'accord sur la portée réduite de ma motion et que vous me reprochez d'avoir mêlé les cartes, honorez alors la parole que vous m'avez donnée et prononcez-vous sur le libellé initial de la motion». Or, la motion originale ne me semble pas faire consensus. Voilà pourquoi j'estime qu'il vaudrait mieux reporter l'affaire à un peu plus tard aujourd'hui et permettre alors au sénateur Robertson et à tous ceux qui le veulent d'intervenir sur l'amendement. Nous en avons le temps.

Le sénateur Doody: En guise d'éclaircissement sur ce que je croyais avoir bien exprimé, il n'y a rien d'ésotérique à vouloir informer du moins le leader du gouvernement—ou la personne qui en tient lieu—sur les intentions du motionnaire, de l'appuyeur et du proposeur de l'amendement. Il s'agit d'une convention bien établie. J'ai même dû demander une copie, que mon collègue s'est gentiment empressé de venir me remettre de ce côté-ci, en me présentant ses vœux de Noël et du Nouvel An, ce que je n'oublierai jamais; il a été très obligeant.

Il n'en reste pas moins que la situation s'est compliquée depuis avant-hier, lorsque le débat a commencé.

Le sénateur Frith: Voilà pourquoi nous devrions attendre.

L'honorable Duff Roblin: Honorables sénateurs, je sais que je n'ajouterai rien de neuf à la discussion, mais j'aurai eu la satisfaction d'exprimer mon avis, si on veut bien me le permettre, car je ne suis pas l'un des sénateurs qu'on a mentionnés à titre d'autorités sur la proposition à l'étude. Je n'ai pas du tout été consulté, non plus. Néanmoins, je tiens à dire qu'il serait mauvais, à mes yeux, que le Sénat restreigne le débat sur une affaire de cette nature, surtout puisqu'on a présenté une nouvelle proposition.

J'ignore quelles dispositions on a prises auprès du sénateur Argue. Pour ma part, je n'y suis pour rien. Je ne suis pas d'accord qu'on nous présente des dispositions de ce genre, conclues privément, en nous demandant de les appuyer. A mon avis . . .

Le sénateur Argue: Aucune disposition n'a été prise en privé avec moi.

Le sénateur Roblin: Je suis heureux de l'apprendre.

Le sénateur Argue: Ce que le sénateur Doody a dit est consigné dans le *hansard* du Sénat, c'est tout.

Le sénateur Roblin: Tout ce que je sais, c'est que le sénateur Doody vient de le signaler. Chose certaine, aucune disposition